



# Maintien et Actualisation des Compétences Acteur PRAP IBC

**Durée de la Formation :** 7 heures

**Prérequis :** Être titulaire d'un certificat d'acteur PRAP IBC délivré par une entité habilitée

**Nombre de participants :** 6 à 10 stagiaires

**Lieux :** Intra entreprise ou salle disponible sur nos sites accessibilité PMR

SPST 19-24 : 22 Rue Bessot à MALEMORT

SPST 19-24 : 9 Rue Louis Taurisson à BRIVE

SPST 19-24 : 14 Bis Avenue Alsace Lorraine à TULLE

SPST 19-24 : Zone du Bois Saint Michel à SAINT-ANGEL

SPSTI 23-87 : Zi cher du Prat, 9 Rue du Cros à GUERET

SPSTI 23-87 : 6 Rue Voltaire à LIMOGES

AMCO-BTP - 6 Allée Duke Ellington à LIMOGES

SPST 19-24 : 185 Route de Lyon à PERIGUEUX

CIST47 - D 813- Parc Activité de la Croix de Lugat à ST PARDOUX DU BREUIL

CIST47 - Chambre des métiers - 2 Impasse Morère à AGEN

SIST79 - 1 rue Alfred Nobel à NIORT

**Prix :** 108,00 € HT/stagiaire

**Prix forfait groupe :** 649,00 € HT/groupe de 6 à 10 stagiaires

**Intervenant :** Formateur PRAP certifié par l'INRS

**Objectifs :** La formation doit permettre de développer l'autonomie de l'entreprise en matière de prévention des risques liés à l'activité physique



**Formation à la santé et à la sécurité au travail**  
Au service des organisations de santé au travail,  
des entreprises, des personnes et des territoires.

### Programme :

- Accueil des stagiaires et ouverture de session
- Présentation de la formation et de son organisation
  - Retour d'expériences sur les actions menées en prévention depuis la formation initiale
  - Actualisation des compétences
  - Echange de pratique
  - Evaluation
  - Bilan de la formation

### Méthodes pédagogiques :

La formation repose sur des méthodes pédagogiques spécifiques pour engager les participants et faciliter l'acquisition de compétences pratiques. Voici les principales méthodes utilisées : Analyse de situations de travail, apprentissage par la pratique (simulations et exercices pratiques), études de cas, exposés interactifs et échanges d'expériences.

### Modalité d'évaluation :

Une évaluation formative est réalisée durant la formation. Elle permet au formateur d'ajuster les écarts entre les attendus du référentiel de compétences et la restitution des connaissances du stagiaire lors de sa formation.

A l'issu de la formation, une évaluation certificative sera réalisée conformément au document de référence de l'INRS (grilles certificatives). Ces grilles définissent les conditions d'acquisition des compétences à partir d'indicateurs de réussite prédéfinis.

**Validité du certificat : 24 mois**

**Recyclage : oui**

**Pour tous renseignements et/ou inscription, contactez le service Formation STL :**

- Par téléphone : **05.55.20.75.30**
- Par mail : [formation@stlim.org](mailto:formation@stlim.org)